

# DOSSIER D'INSCRIPTION

### AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION POUR L'ENTRÉE A L'I.F.S.I DE L'E.P.S VILLE-EVRARD

« Merci de coller ici votre photo d'identité »

Année 2024-2025

#### Ce dossier est à retourner à :

L'I.F.S.I de l'E.P.S VILLE-EVRARD — 202 Avenue Jean JAURES - 93332 Neuilly sur Marne Cedex

#### Dépôt des dossiers :

A partir du 21 octobre 2024 et jusqu'au 2 décembre 2024 inclus dernier délai (cachet de la poste faisant foi)

E	tat Civil
Nom de naissance :	Prénoms (s) :
Nom Marital :	Date de naissance :
Ville de naissance :	Dpt et pays de naissance :
Nationalité :	Sexe:     Féminin   Masculin   Personne non genrée
Nombre d'enfants :	<u> </u>
Adresse	et coordonnées
Adresse :	
Code postal : ///	
Téléphone:///Cou	ırriel :
~~~~~	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Catégor	ie d'inscription
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	e en charge du coût de la formation émanant soit de votre défaut un engagement de votre part à assurer le paiement e votre admission définitive.
Employeur (nom – adresse):	
Service dans lequel vous exercez :	
Téléphone professionnel :	

Vous êtes sorti(e) du système scolaire depuis plus d'an an et suivi(e) par une mission locale : une attestation de suivi devra être fournie lors de votre admission définitive.
Vous bénéficiez du RSA : une attestation de la CAF devra être fournie lors de votre admission définitive.
Vous étiez bénéficiaire d'un contrat aidé avant l'entrée en formation : la photocopie du contrat aidé devra être fournie lors de votre admission définitive.
Votre âge est compris entre 17 et 25 ans, vous êtes toujours scolarisé(e), ou sorti(e) du système scolaire depuis moins d'un an : un certificat de scolarité devra être fourni lors de votre admission définitive.
Dans l'éventualité où vous seriez demandeur d'emploi au 1 <sup>er</sup> septembre 2025 et, dans ce cas, inscrit auprès de Pôle Emploi <u>avant votre rentrée en formation en catégorie 1 ou 2</u> : une attestation d'inscription à Pôle Emploi, dans l'une de ces catégories, devra être fournie lors de votre admission définitive.
☞ La date à prendre en compte pour comptabiliser les 3 années de cotisation est celle de la clôture des inscriptions aux épreuves de sélection.
Groupement IFSI-Université Sorbonne Paris Nord (P13)

Vous allez vous inscrire dans le groupement IFSI-Université Sorbonne Paris Nord (Paris 13) qui comporte 5 instituts de formation repris ci-dessous.

A ce titre vous avez la possibilité d'émettre 2 vœux par ordre de priorité. Si vous ne souhaitez pas émettre un 2ème vœu, vous devrez cocher la case « aucun ».

N.B. Votre vœu n° 1 est l'établissement où vous avez retiré et où vous déposez votre dossier d'inscription pour y effectuer votre formation.

Si vous obtenez une note supérieure à 10/20 à l'issue de la sélection mais qui ne vous permet pas d'être classé (e) dans l'IFSI de votre vœu n° 1, vous serez affecté (e) dans l'IFSI de votre vœu n° 2, sous réserve de place disponible.

Inscrivez vos deux vœux dans le tableau ci-après :

Nom de l'institut	Adresse	Inscrivez dans les cases ci-dessous : 1 pour le vœu n° 1 2 pour le vœu n° 2
IFSI Ville-Evrard	202 Avenue Jean Jaurès 93300 Neuilly-sur-Marne	
IFSI Centre de formation Louise Couvé	44 rue de la Commune de Paris 93300 Aubervilliers	
IFSI CHI Robert Ballanger	Boulevard Robert Ballanger 93600 Aulnay-sous-Bois	
IFSI Avicenne / Jean Verdier AP- HP	2 rue Marcel Cachin 93000 Bobigny	
IFSI - Théodore Simon (IFITS)	19 avenue de maison Blanche 93331 Neuilly-sur-Marne cedex	
AUCUN VŒU n° 2		

Enseignements secondaires
<u>Diplômes/titres obtenus :</u>
Date obtention :
Date obtention:
Date obtention:
Encoignoments cupériours
Enseignements supérieurs
<u>Diplômes/titres obtenus :</u> Date obtention :
Date obtention :
Date obtention:
Je soussigné(e),
certifie sincères et exacts les renseignements fournis au présent dossier.
Pait à  Date : Signature :
<u>Cadreréservé à l'I.F.S.I</u>
Dossier traité à compter du 21 octobre 2024 jusqu'au 02 décembre 2024 (clôture des inscriptions) Le 2024 Signature :

Nos partenaires :













#### LISTE DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

	Une lettre manuscrite de demande d'inscription adressée à la directrice de l'I.F.S.I
	Un curriculum vitae.
	Une photocopie <b>recto-verso</b> de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport ou de la Carte de Séjour
	en cours de validité.
	Une photocopie de votre diplôme avec la mention manuscrite « je certifie la photocopie conforme à
	<u>l'original</u> » date et signature. Cette mention est à inscrire par le candidat sur la photocopie de son diplôme.
	Une attestation de ou des employeur(s) justifiant d'au moins trois années effectives d'exercice
	<b>professionnel</b> <u>en équivalent temps plein à la date de clôture des inscriptions.</u> Ces attestations doivent mentionner clairement une date de début et, le cas échéant, de fin d'activité ainsi que la quotité travaillée.
	Le formulaire ci-joint (annexe 1), dûment complété et signé.
	Une attestation de prise en charge ou de demande de prise en charge des frais de scolarité par l'employeur ou l'organisme de financement concerné, ou, à défaut, un engagement sur l'honneur du candidat de régler les frais de scolarité.
	Un règlement de 80,00 € (par carte bleue ou par virement bancaire RIB ci-dessous) représentant le montant des frais de dossier. Tout dossier parvenu à l'I.F.S.I ne fera l'objet d'aucun remboursement. Une photo d'identité (format officiel) à coller sur le dossier d'inscription à l'endroit indiqué.
	Trois enveloppes vierges à fenêtre auto-adhésives format 11 cm X 22 cm affranchies au tarif en
	vigueur.
T	RESOR PUBLIC RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE



EN CAS DE DOSSIER INCOMPLET L'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SÉLECTION POUR L'ENTRÉE A L'I.F.S.I DE L'E.P.S VILLE-EVRARD NE SERA PAS RETENUE



<u>Signature</u>:

## Annexe 1

\*\*\*\*\*

FORMULAIRE Á COMPLÉTER
Je soussigné(e) M.   Mme
1. Atteste sur l'honneur que la <u>photocopie de mon diplôme professionnel</u> ainsi que toutes les
photocopies fournies au présent dossier sont conformes aux originaux.
2. Autorise la publication électronique de mes résultats aux épreuves de sélection sur le site internet des instituts de formation de l'EPS VILLE-EVRARD [http://ifsi-ifcs.eps-ville-evrard.fr]:
Fait à Le LILL LILL LILL